

SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-
BORINAGE**

**Note à l'attention de l'Assemblée générale ordinaire du CHUPMB
et proposition de décision**

Réunion du 22 décembre 2022

AG.22-17	Désignation du Professeur Philippe DUBOIS en qualité d'administrateur représentant l'UMons, en remplacement du Professeur Bernard HARMEGNIES avec effet au 1 ^{er} juillet 2022.
----------	--

Proposition de décision :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver la désignation du Professeur Philippe DUBOIS en qualité d'administrateur représentant l'UMONS, en remplacement du Professeur Bernard HARMEGNIES avec effet au 1^{er} juillet 2022.

Stéphane OLIVIER
Directeur général



Université de Mons**Le Recteur**

Place du Parc 23
7000 Mons
tél +32(0)65 37 30 01
rectorat@umons.ac.be
www.umons.ac.be

Monsieur Samy KAYEMBE, Président

Centre hospitalier universitaire et psychiatrique
de Mons – Borinage – Ambroise PARE
Boulevard Kennedy, 2
7000 MONS

Date : 13 juin 2022

Nos réf. :

Vos réf. :

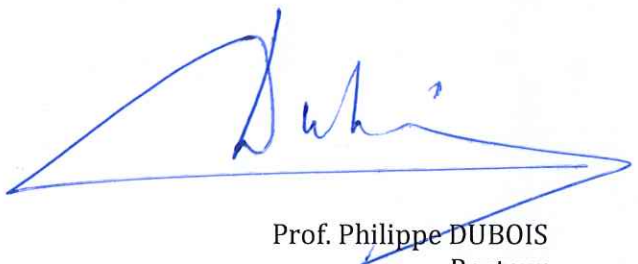
Monsieur le Président,

Le Professeur Bernard HARMEGNIES, qui était précédemment le représentant de l'UMONS dans les différentes instances du Centre hospitalier universitaire et psychiatrique de Mons - Borinage, a récemment été admis à la pension de retraite. Puis-je dès lors vous informer que, désormais, je le remplacerai dans ces différentes instances ?

Je me réjouis de pouvoir prendre une part active dans la gestion du CHU Ambroise PARE et de renforcer ainsi les collaborations, déjà riches et intenses, entre nos deux institutions.

Puis-je vous demander de noter que le Professeur HARMEGNIES prendra encore part aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire programmées ce 30 juin 2022 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Prof. Philippe DUBOIS
Recteur

Copie : Prof. B. HARMEGNIES